



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
20 Rue Vignon – 75009 PARIS  
Mail : [fgrfp@wanadoo.fr](mailto:fgrfp@wanadoo.fr) site internet : [fgrfp.org](http://fgrfp.org)**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Nouvelle réforme des retraites... Nouvelles dégradations**

**Le 28 mars le Président de la République a confirmé la mise à l'étude d'une nouvelle réforme des retraites sur des bases qui conduiraient à de nouvelles dégradations.**

La succession particulièrement rapide des réformes ces dernières années (2003, 2008, 2010, 2013), par les incertitudes qu'elle engendre et les régressions accumulées, ne peut que saper la confiance des salariés envers nos systèmes de retraite.

Alors que, depuis la mise en œuvre des réformes précédentes, le taux de remplacement ne cesse de baisser, phénomène amplifié pour nombre de salariés ne sont déjà plus en activité au moment de la liquidation de leur pension, le Président de la République annonce un nouvel allongement de la durée de cotisation qui conduira inéluctablement à une nouvelle dégradation qui se traduira par une forte baisse des pensions.

Cette dégradation est encore amplifiée par un chômage massif résultant de choix basés sur la concurrence sociale et fiscale ainsi que sur l'accumulation de profits financiers.

En déclarant « *Il n'y aura pas de désindexation pour les retraites de base* » le Président de la République entérine la désindexation des retraites complémentaires et, par là même, une baisse nette et importante du pouvoir d'achat des retraités.

La FGR-FP considère qu'une nouvelle réforme basée sur la dégradation du niveau des pensions n'est pas de nature à régler sur le long terme la question du financement des retraites. Dans son rapport de décembre 2012 le COR souligne « *la grande sensibilité de l'équilibre de long terme du système de retraite aux évolutions économiques* ». Loin d'être d'abord un problème de démographie, la question du financement des retraites relève de choix économiques en matière d'emploi, de qualification et de niveau des salaires et d'une plus juste redistribution des richesses produites.

**Paris, le 3 avril 2013  
Contact : Annick MERLEN – Secrétaire générale  
01.47.42.80.13**